

Quelques repères méthodologiques

concernant le repérage et le traitement des archives

Intervention d'Elisabeth Dartiguenave,
documentaliste à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA),
qui s'est occupée de concevoir et de développer la base GAAEL

I. Notions d'archivistique

Consulter impérativement le site de la direction des archives de France :
<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/index.html>, rubrique « archivistique » puis
« terminologie ».

Quelques notions importantes doivent être rappelées :

- L'INTEGRITE DU FONDS DOIT ETRE RESPECTEE

Principe consistant à maintenir un **fonds d'archives** dans sa composition originelle, c'est-à-dire sans morcellement, sans *élimination* non autorisée et addition d'éléments étrangers. Ce principe découle du respect des fonds.

- L'ARCHIVE* DOIT ETRE DISTINGUEE DE LA DOCUMENTATION**

*« **Archives** » : Documents, quels que soient leur date, leur forme et leur *support* matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité.

« **Documentation » : Ensemble des informations réunies volontairement sur un sujet donné.

- LES ARCHIVES PRIVEE vs LES ARCHIVES PUBLIQUES.

Cette qualification est liée à la production de l'archive et elle est indépendante du lieu qui abrite l'archive. Ainsi un service d'archives publiques* abrite des fonds d'archives privées** :

*« **Archives publiques** » : *Documents* produits ou reçus par un organisme public ou un organisme privé chargé de mission de service public définis comme tels par la législation et soumis de ce fait au *droit des archives*.

« **Archives privées » : *Documents d'archives* non publics, produits ou reçus par des individus, des familles, des associations, des entreprises, des partis politiques, des syndicats, *etc.*, et par toute autre institution privée ou organisme non public.

Lors de la prise en main d'un fonds d'archive en vue de son classement :

- Le respect du fonds est essentiel. Il doit être traité comme un tout avec le souci de ne modifier l'ordre primitif (s'il y en a un) qu'après avoir passé en revue la totalité du fonds. La prudence dans le classement s'impose : tout peut être significatif (ordre, pièces apparemment secondaires...). On ne peut prévoir la recherche de demain. Le plan de classement une fois établi permet de rendre visible l'arborescence et de

permettre une description raisonnée par lots, ce qui n'interdit pas la description pièce à pièce si on en a le temps et si l'intérêt du fonds le justifie.

- Les bibliothèques ont eu l'habitude de privilégier la description pièce à pièce en considérant comme marginal le rattachement au fonds. Elles ont constitué des collections de manuscrits ou d'autographes centrées sur les scripteurs. Leur pratique aujourd'hui tend à se rapprocher de celle des services d'archives.
- Une norme internationale de description, la norme ISAD(G) est très largement utilisée pour la description des fonds d'archives : <http://www.ica.org/biblio.php?pdocid=1>. Cet ensemble de rubriques permet de décrire aussi bien un fonds qu'une pièce. Voici brièvement son architecture :

Zone d'identification : référence, intitulé, dates liminaires, niveau de description, importance matérielle

Zone du contexte : producteur*, histoire administrative/notice biographique, modalités d'entrée

* « **Producteur** » : Personne physique ou morale, publique ou privée, qui a produit, reçu et conservé des *archives* dans l'exercice de son activité.

Zone du contenu et de la structure : contenu

Zone des conditions d'accès et d'utilisation : conditions d'accès, droits d'auteur/conditions de reproduction, langue des documents, caractéristiques matérielles, instruments de recherche

Zone des sources complémentaires : existence d'originaux, existence de copies, sources complémentaires dans le service ou dans d'autres services, bibliographie

Zone des notes

II Repérage des archives

1. GUIDES D'ARCHIVES EN LIGNE

En France

- GAAEL : Guide d'archives d'artistes, collectionneurs et galeries localisées en France. Il s'agit d'archives privées. La base actuelle (enquête de 2001-2003) concerne la période contemporaine et le XIXe siècle pour les fonds de la bibliothèque de l'INHA. L'extension généralisée au XIXe siècle est prévue pour 2006.
<http://www.inha.fr/>. Rubrique « Bases de recherche »
- BORA : Base d'Orientation et de Recherche dans les Archives recensant dans une première étape tous les fonds privés contenus dans les centres des Archives nationales et dans les services départementaux d'archives
<http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx/ap/>
(Exemple : le fonds Picasso décrit par un inventaire en ligne.)
- Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque centrale des musées nationaux (BCMN) : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/manuscrits/>
- Répertoire des manuscrits littéraires <http://www.bnf.fr> , sélectionner Opaline / manuscrits littéraires 20^e siècle
- Répertoire des arts du spectacle <http://ras.culture.fr>
- Répertoire des archives de l'architecture <http://www.archi.fr/IFA/>
Institut français d'architecture, *Archives d'architectes : état des fonds, XIXe-XXe siècles*, par Sonia Gaubert et Rosine Cohu, sous la dir. de David Peyceré, Gilles Ragot, avec le concours de Christine Nougare. Paris, Direction des archives de France, la Documentation française, 1996. 320 p.

- Archives de la critique d'art <http://www.archivcriticart.org>
- Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) <http://www.imec-archives.com>
- Musée national d'art moderne - Bibliothèque Kandinsky : Catalogue de la bibliothèque :
http://www2.centrepompidou.fr/ClientBookLine_MNAM/toolkit/P_requests/formulaire.asp

Au Royaume-Uni

- Artists' Papers Register <http://www.apr.ac.uk/artists/home.htm>

Aux Etats-Unis

- Online Archives of Californie <http://www.oac.cdlib.org/>
- ArchiveGrid <http://archivegrid.org/web/jsp/index.jsp> (accessible librement jusqu'au 31 mai 2006)
- RLIN
- Archives of American Art

2. SOURCES IMPRIMEES

- Mireille Rambaud, *Les Sources de l'histoire de l'art aux Archives nationales, avec une étude sur les sources de l'histoire de l'art aux Archives de la Seine*, par Georges Bailhache et Michel Fleury. Avant-propos de Charles Braibant. Paris, S.E.V.T.E.N., 1955. In-8°, 173 p.
- Susan Grant, *Paris : a guide to archival sources for american art history*. Archives of American art. Washington, D.C, Smithsonian Institution, 1997. 89 p.
- Marie Claude Thompson, *Les sources de l'histoire de l'art en France : répertoire des bibliothèques, centres de documentation et ressources documentaires en art, architecture et archéologie*, avec le concours de Catherine Schmitt et Nicole Picot. Paris, Association des bibliothécaires français, 1994 (Paris : Impr. Jouve). Bibliogr. p. 309-310. Index. ISBN 2-900177-08-1 (br.). 310 p., 21 cm.
- Nicole Picot (sous la dir. de), *Arts en bibliothèques*, avec la collab. de Claire Barbillon, Anne Bécharde-Léauté, Laurence Camous *et al.* ; préface de Alain Schnapp. Paris, Éd. du Cercle de la librairie, (Collection Bibliothèques, ISSN 0184-0886), 2003. Bibliogr. p. 265-270. Notes bibliogr. 270 p., [12] p. de pl. : ill. en noir et en couleurs, couv. ill. en coul. ; 24 cm. ISBN 2-7654-0850-5 (br.)
- Gilles Poizat, *Les archives des musées nationaux : Guide de recherche*, avec la collab. d'Elisabeth Rey-Frendenreich. Paris, Service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale, 2005. 42 p.
<http://www.culture.gouv.fr/documentation/manuscrits/GUIDE-DE-RECHERCHES.pdf>